



Luxembourg, le 24 mars 2017

Circulaire n° 3463
Domaine : Information

Circulaire

aux administrations communales,
aux syndicats de communes,
aux offices sociaux et
autres établissements publics placés sous la surveillance des communes

Objet: octroi du «mPass» aux agents du secteur communal

Madame, Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Monsieur le Président,

Lancé en 2009 et sous la régie de la Communauté des transports («Verkéiersverbond»), le **mPass** (Mobilitéitspass) est un titre de transport annuel valable pour un nombre illimité de voyages dans tous les moyens de transports publics luxembourgeois et dans les transports transfrontaliers à tarification nationale.

L'accord salarial du 5 décembre 2016 entre le Gouvernement et la CGFP prévoit entre autres l'introduction du mPass à tarif réduit pour les agents de l'Etat en activité de service.

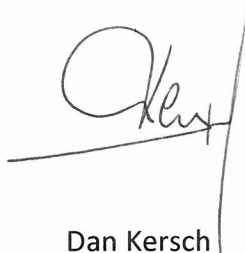
Dans un esprit d'assimilation et afin d'associer les entités du secteur communal et leurs agents à une politique de promotion de l'utilisation des transports publics, le Conseil de Gouvernement a récemment donné son accord pour permettre au Verkéiersverbond, dans le cadre de l'octroi du « mPass », de faire bénéficier les agents du secteur communal qui en font la demande des mêmes conditions favorables que celles dont bénéficient les agents du secteur public étatique.

La contribution personnelle des agents publics étant fixée à 150 € par an, chaque entité du secteur communal, disposée à s'associer à la présente action de sensibilisation, devra contribuer à raison de 158 € par an et par agent à titre de participation aux frais.

Dans la pratique, les entités intéressées sont priées d'envoyer au préalable une demande écrite au Verkéiersverbond B.P. 640 L-2016 Luxembourg, en indiquant une personne de contact. Le Verkéiersverbond établira une convention séparée avec chaque entité.

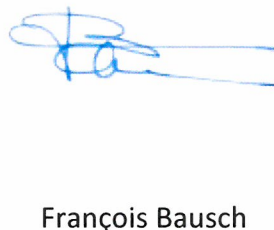
En vous priant de bien vouloir vous adhérer à cette action de promotion des transports publics, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.

Le Ministre de l'Intérieur



Dan Kersch

Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures



François Bausch